Département de l'Isère

Commune des ROCHES-DE-CONDRIEU

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°4b

Plan des risques naturels au 1/2 000°

Document approuvé – Février 2018

N

0 50 100 m

INTERSTICE SARL
Urbanisme et conseil en qualité environnementale
30 Avenue Général Leclerc / 38200 Vienne // Tel : 04 74 29 95 60 / contact@interstice-urba.com

Zonage du Plan Local d'Urbanisme

Zone

Risques Naturels

Carte des aléas de versant et des aléas torrentiels :

Zone inconstructible sauf exceptions :

- Ri : zone inondable (hors crue du Rhône)
- RP : chutes de pierres et de blocs
- RG : glissements de terrain, soli-fluxion ou coulées boueuses

Zone constructible sous conditions :

- Bi1 : zone inondable (hors crue du Rhône)
- Bp : chutes de pierres et de blocs
- Bg : glissements de terrain, soli-fluxion ou coulées boueuses
- Bv : ruissellements sur versant

Plan de Gestion des Risques d'Inondation – PGRI :

Zone de sur-aléa inconstructible à l'arrière de la digue CNR (TRI de Vienne)

Scénario extrême d'inondation

Plan des Surfaces Submersibles – PSS :

Zone B dite complémentaire

Zone C dite de sécurité

Autre information

Construction non cadastrée (reportée à titre indicatif)